

## LE PERE DEHORTER

Le Père Gabriel DEHORTER est né le 19 ou le 22 Février 1879 à Merris (Nord).

Nous n'avons que peu de documentation officielle sur le Père DEHORTER, et pratiquement rien sur ses jeunes années. Aussi, ne pouvons nous que signaler, d'une façon assez sèche, les étapes de sa vie religieuse, en nous aidant d'une lettre du Père SANTONJA, et d'une note du Père PROU, rédigée peu de temps après la mort du Père DEHORTER, survenue au Prieuré de Binson le 6 Octobre 1969.

Le jeune Gabriel fit ses études secondaires au Petit Séminaire d'Hazebrouck (Nord).

En Octobre 1899, il entre au Noviciat des Salésiens à Rueil (Seine). Classe 1899, il bénéficie d'un an de sursis car il a déjà un frère au service militaire.

Etudes de Philosophie (1899-1900) et de Théologie (1904-1908) au Scolasticat de Grand Bigard (Belgique) (Le Père CHEVET étant vice-directeur).

En août 1906, l'abbé DEHORTER est admis à la Tonsure et aux Ordres Mineurs. Au procès verbal du Conseil Provincial, on lit les signatures de D. MONTAGNINI, Eugène MEDERLET, Emile COSSON et de l'abbé SCALONI, provincial.

Nous relevons ces noms, nullement pour noircir du papier, mais parce que, aux plus anciens d'entre nous, ils rappellent des visages.

Profession perpétuelle en 1907 toujours à Grand Bigard.

Ici, une certaine confusion dans les dates : l'abbé DEHORTER aurait reçu le Diaconat à Grand Bigard en Mars 1908, or le Procès-Verbal du Conseil Provincial pour son admission au Diaconat est signé, par les Pères SCALONI, BOLOGNE, COSSON et CHEVET porte "Verviers, le 29 Mai 1908".

Ordination sacerdotale le 24 Août 1908 par Monseigneur TACI di PORCELLI, Nonce à Bruxelles.

Mobilisé durant la guerre 14-18, le Père DEHORTER participe à l'expédition de Salonique (1915 ? - 1917 ?). On sait que le corps expéditionnaire fut décimé par les épidémies. Le Père Gabriel aimait à raconter



qu'il lutta contre la dysenterie par l'absorption de mauvais alcool, et que ce n'était pas gai tous les jours. Il fut blessé aux Dardanelles.

D'après les notes du Père PROU, le Père DEHORTER fut nommé à Gland, en Suisse "Puis la maison de Gland s'est transportée à Morges : Le Père DEHORTER est donc l'un des premiers salésiens de la Longeraie. Il racontait facilement ses marches jusqu'à Territet, le col de Saint-Cergue et même le Grand Saint-Bernard.

"Après la guerre, nous dit le Père SANTONJA, il resta chez lui, avec l'autorisation des Supérieurs, auprès de ses trois soeurs, et il enseignait dans le collège libre de Valenciennes. Il avait gardé un très vif souvenir de certains professeurs avec qui il avait travaillé.

A la mort de ses soeurs, il fut nommé au Pensionnat Saint-Augustin de Bouisseville, près d'Oran, comme professeur, ceci en 1928.

En 1930, on le retrouve au Collège de la Marsa, près de Tunis.

Il reviendra à Oran, mais comme vicaire à Eckmül, puis à l'Eglise saint-Louis d'Oran".

Nommé directeur à Alger pour trois ans (Août 1941-1944), - le Père PRIN étant alors inspecteur de la Province "France-Afrique du Nord" - le Père DEHORTER déclina la charge.

"Son Ministère s'est donc passé surtout en Afrique du Nord.

Revenu en France, il séjournait à Pressins, près de Lyon, puis arriva au Prieuré de Binson en 1953 (avec une interruption d'un an à Saint Jean Bosco de Paris), et y demeura jusqu'à sa mort.

"Le Père DEHORTER, dans ses dernières années, nous a paru effacé. Sa surdité était, en effet, une gêne dans ses rapports avec les autres ; il était alors forcément inactif du point de vue du travail commun. Il ne faut pas voir seulement le Père DEHORTER des dernières années ; ses quelques confidences permettent de l'imaginer très actif, entreprenant et même remuant.

Je retiens surtout comme traits dominants, nous dit le Père PROU : sa piété (dernier sermon sur les anges gardiens) une égalité d'humeur, la finesse de son esprit".

Jugement auquel souscriront volontiers tous ceux qui l'ont connu à Binson.



- Finesse d'esprit : la surdité du Père DEHORTER n'était pas totale, loin de là. A table, lorsqu'on le taquinait, fusait tout à coup une réflexion piquante, bien à propos et qui nous mettait tous en joie.

- Egalité d'humeur et jeunesse d'esprit : Lorsque, aux vacances de la mi-février ou de Pâques, nous partions pour trois jours en Allemagne, en Suisse ou en Savoie, dans le petit car de la Maison, le Père DEHORTER nous accompagnait. Ce n'était pas du luxe, plutôt du camping. Le Père DEHORTER n'était pas une gêne, Oh ! non ! sauf aux frontières ! En effet, il partait sans passeport, sans carte d'identité. Mais aussi la tête hilare des douaniers lorsque notre car repartait ! Ceux-ci lisaiient : "Transports d'enfants" et que voyaient-ils à la vitre arrière du car ? Le petit bouc et la pipe du Père DEHORTER !.

- Sa piété : Le cimetière de Châtillon où reposent les Pères NOGUIER de MALIJAY, COSSON, CHEVREL, CHEVET, DHUIT, est haut perché. Cependant, durant des années, à la belle saison, il grimpa chaque jour à Châtillon pour prier sur la tombe de nos confrères.

En hiver, il déambulait dans la vaste chapelle du Prieuré en récitant inlassablement son chapelet.

Des personnes de Rennes avaient un frère enterré au cimetière militaire du Prieuré et venaient chaque année, à la Toussaint, prier sur la tombe de leur parent ; puis elles entraient à la chapelle afin d'y faire célébrer des messes. Une année, vers les 5 heures du soir, nos Rennais entrent à la chapelle et voient le Père DEHORTER qui trotte de son pas alerte, le chapelet en mains, celles-ci dans le dos, et qui tourne.

L'Année suivante, même date, même heure, même rentrée, le Père DEHORTER est là et qui trotte, qui tourne et qui prie.

Alors ces personnes de demander à un de nos confrères : "Dites, est-ce qu'il tourne comme cela depuis l'année dernière ?".

- Piété et compréhension : Combien d'entre nous se sont adressés au Père DEHORTER pour une absolution ! Dans le silence de sa chambre, il nous entendait bien et nous comprenait. On ne le dérangeait jamais.

- Délicatesse aussi : Dans les dernières semaines, quand il était cloué au lit, entouré des soins et de tout le dévouement du Père BUQUEN, son infirmier, il y avait de la tristesse dans ses yeux; non pas tristesse de quitter cette terre, mais d'être à charge aux autres, croyait-il ! En tout cas, jamais, une plainte.

Vraiment un chic confrère !

André LE DU  
-----

